

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 4 novembre 2025 à 18h30 Salle du Conseil Municipal 5 rue du Parc - MABLY

Ordre du jour :

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme au début de chaque séance un ou plusieurs de ses membres pour remplir les focntions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A noter que, depuis le 1er juillet 2022, les règles de publicité des actes administratifs des collectivités territoriales ont été modifiées. Dorénavant, les délibérations seront signées conjointement par M. Le Maire et le Secrétaire de Séance avant leur transmission au contrôle de légalité.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE (23 septembre 2025) (Rapporteur : Eric PEYRON)

Le procès-verbal est également concerné par cette réforme. Il sera approuvé au début de la séance suivante du Conseil, par les membres présents au Conseil, avec prise en compte des remarques des élus formulées en amont ou le jour de son approbation.

Il sera signé par le Maire et le Secrétaire de Séance uniquement après avoir été approuvé et sera publié en ligne dans la semaine qui suit son approbation.

ADMINISTRATION GENERALE

- 1. RAPPORT DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LA CONVOCATION A LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025 EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (Rapporteur : Serge PRALAS)
- 2. PARTICIPATION AU 107EME CONGRES DES MAIRES DE FRANCE MANDAT SPECIAL DONNE A MESSIEURS ERIC PEYRON, MAIRE ET SERGE PRALAS, PREMIER ADJOINT (Rapporteur : Ambre MIQUEL)

URBANISME - FONCIER - ENVIRONNEMENT

- 3. <u>INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA) ET SUR L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION (Rapporteur : Serge PRALAS)</u>
- 4. PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DU SEEDR SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (Rapporteur : Jacky GENESTE)
- 5. PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DE ROANNAIS AGGLOMERATION 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (Rapporteur : Jacky GENESTE)
- 6. PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITE 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ETABLI PAR ROANNAISE DE L'EAU (Rapporteur : Jacky GENESTE)
- 7. PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DE ROANNAISE DE L'EAU SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF (Rapporteur : Jacky GENESTE)

RESSOURCES HUMAINES

- 8. <u>DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT AU SEIN DE LA DIRECTION RESSOURCES D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT LORSQUE LA NATURE DES FONCTIONS OU LES BESOINS DES SERVICES LE JUSTIFIENT ET SOUS RESERVE QU'AUCUN FONCTIONNAIRE N'AIT PU ETRE RECRUTE (Rapporteur : Daouda DIALLO)</u>
- 9. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Rapporteur : Daouda DIALLO)

PATRIMOINE - SECURITE - VOIRIE

10. APPELLATION DE VOIE - IMPASSE PAUL VERLAINE (Rapporteur : Robert GODOT)

POLITIQUES EDUCATIVES ET AFFAIRES SCOLAIRES

11. <u>CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ALSH TEMPS MERIDIEN ELEMENTAIRE ET MATERNELLE TUILERIES ET JACQUES PREVERT SEPTEMBRE 2023/JUILLET 2026 - AVENANT N° 2</u> (Rapporteur : Ambre MIQUEL)

12. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LE COMITE ROANNAIS DE VACANCES (CRV) TEMPS MERIDIEN ELEMENTAIRE SITE DU BOURG - AVENANT N° 2 (Rapporteur : Ambre MIQUEL)

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

- 13. <u>VERSEMENT DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES</u> (Rapporteur : Karim BEN TAÏEB)
- 14. APPROBATION DE LA CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE,

 LE COLLEGE LOUIS ARAGON ET LA COMMUNE DE MABLY RELATIVE A L'UTILISATION

 DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX PAR LES ELEVES DU COLLEGE (Rapporteur :

 Karim BEN TAÏEB)

LETTRES, INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

PLANNING PREVISIONNEL CONSEILS MUNICIPAUX ANNEE 2026